



Justificatif divorce demandé 3 ans après divorcé depuis 10

Par millesoleil

Bonjour,

Je suis un homme de 60 ans bénéficiaire de l'AAH depuis plus de 20 ans. Il y a 10 ans j'ai divorcé et quelques temps plus tard j'ai bénéficié de mon propre logement social durant un moment puis je suis allé vivre chez ma fille.

Il y a 3 ans j'ai déménagé après avoir fait une demande de logement social dans lequel je vis donc depuis 3 ans. J'ai bien évidemment fourni à l'époque tous les documents demandés.

Hors début de mois je reçois l'appel d'une dame de la société HLM qui me loge mais que je ne connais pas, qui me demande si j'ai été marié ce à quoi je réponds oui mais que je suis divorcé.

Celle ci me demande de lui envoyer d'urgence un « justificatif de divorce » pour soit disant faire une mise à jour de mon dossier ?

Elle m'a laissé a nouveau un message ce jour me disant qu'elle n'avait rien reçu.

Je n'ai pas encore envoyé ce justificatif de divorce parce que je me pose la question suivante .

Cela fait 3 ans que je suis locataire chez eux mais 10 ans que j'ai divorcé et je suis un homme donc mon nom n'a jamais changé.

Alors quel est l'intérêt réel d'une telle démarche ? Merci de bien vouloir m'éclairer.